



CHAINE HUMAINE CONTRE LINKY DANS PARIS

SAMEDI 17 NOVEMBRE

**Assemblage de la chaine
à l'angle du Quai de la Gare et de la rue Abel Gance
(Paris 13°) à 14h30**

Métro : Quai de la Gare

Venez avec vos voisines, vos voisins, vos gilets jaunes et verts, vos pancartes, ...

Les sous traitants de la société ENEDIS déploient par force et par ruse les nouveaux compteurs communicants « Linky » que nombre d'entre nous refusent (voir au verso).

Comme d'innombrables citoyens et élus, nous ne voulons pas de ces compteurs qui :

- mettent en cause les libertés publiques et individuelles ;
- constituent un risque pour notre santé et celle de nos enfants ;
- nuisent à l'environnement ;
- détournent l'argent des citoyens et des contribuables ;
- font augmenter les factures et les abonnements ;
- font dysfonctionner tous types d'appareils électriques dans leurs logements...

VOUS POUVEZ VOUS OPPOSER A LA POSE DES COMPTEURS LINKY, CONTACTEZ LES COLLECTIFS ET ASSOCIATIONS DE VOTRE VILLE OU DE VOTRE QUARTIER

Nous refusons de céder aux intimidations et aux poses forcées dans les immeubles. **Nous demandons le respect du droit au refus d'installation des compteurs Linky, comme ENEDIS s'y est engagé auprès de la Mairie de Paris et comme de nombreux Maires de la région parisienne l'exigent.**

<p>→ Solidarité et Coordination Anti-Linky Paris-Ile de France coordonne l'action des collectifs et associations de la région</p> <p>→ Réunion publique chaque 3° lundi de chaque mois (mardi si lundi férié) à 19h la Bourse du Travail de Paris, 3 rue du Château d'Eau, Paris 10° (métro République)</p>	<p>Actualités sur les sites :</p> <p>refus.linky.gazpar.free.fr</p> <p>stoplinkyvanves.wixsite.com/stop-linky-vanves</p> <p>www.robindestoits.org</p> <p>www.priartem.fr</p>	<p>Informations juridiques :</p> <p>https://www.artemisia-lawyers.com</p> <p>→ étude et kit de refus pour les communes et les particuliers, par le cabinet Artémisia</p> <p>→ action préventive engagée contre ENEDIS par 18 habitants de Paris</p> <p>https://linky.mysmartcab.fr</p> <p>→ actions de groupes sous la conduite du cabinet Lexprécia</p>
--	--	---

Solidarité et Coordination Anti-Linky
Paris – Ile-de-France
(SCALP – IDF)

actionsantilinky@gmail.com

27 octobre 2018

Ne laissons pas Linky entrer chez nous !

Depuis fin 2015, Enedis (ex-ERDF) impose en France un nouveau compteur électrique baptisé Linky. Alors que 8 pays européens dont la Belgique, le Portugal et l'Allemagne ont décidé de ne pas installer dans les logements ce type de matériel jugé inadapté et ne répondant pas au but déclaré (maîtrise de l'énergie), le déploiement se poursuit en Ile-de-France.

UN COMPTEUR POLLUANT, MOUCHARD ET VOLEUR, UNE MENACE SANITAIRE

Ce nouveau compteur transmet à distance le relevé de notre consommation au moyen d'ondes électromagnétiques que des "concentrateurs" installés dans la ville retransmettent à un central.

Dans quel but ? Se passer de toute intervention humaine, connaître notre consommation en temps réel, et pouvoir intervenir à distance sur nos appareils.

Supprimer toute intervention humaine, cela veut dire concrètement, à terme, des milliers de **suppressions d'emplois** (de releveurs, d'administratifs et d'emplois privés annexes).

Connaître tous les détails de notre consommation en temps réel, cela veut dire collecter des milliards de données sur nos habitudes ou comportements pour les utiliser à des fins commerciales et les vendre aux publicitaires : Linky est un mouchard

Intervenir à distance sur nos appareils, cela veut dire **pouvoir couper d'office l'électricité** à distance, mais aussi **limiter autoritairement la consommation** de n'importe quel habitant aux heures où les capacités de production ne suivent pas.

Linky est inutile et polluant : 35 millions de compteurs en état de marche, solides et inoffensifs sont d'autorité mis au rebut pour être remplacés par ces nouveaux compteurs Linky, qui devront être de nouveau remplacés d'ici 10 ans...alors que nombre de nos anciens compteurs sont encore opérationnels après 50 ans de bons et loyaux services.

Un scandale financier révélé par la Cour des comptes le 7 février 2018 : Linky coûte très cher et ne rapportera rien aux abonnés : 5 à 10 milliards d'euros. Et qui va payer ? Le consommateur bien sûr, à travers les taxes inscrites sur sa facture. Et le contribuable aussi, pour pallier à la quasi-faillite d'EDF, détenue en grande partie par l'État, et dont Enedis est une filiale à 100 %. La Cour des comptes révèle qu'Enedis réalise une plus-value de 500 millions d'euros à nos dépens.

Linky fait peser une grave menace sur notre santé. Il émet des radiofréquences, aussi bien dans notre logement (faiblement, mais en permanence, et jusque dans les chambres à coucher) qu'à l'extérieur, par le biais des 700 000 concentrateurs prévus. Or, l'exposition permanente à des radiofréquences (10 kHz à 300 Ghz), qui gâche déjà la vie de milliers de personnes électro hypersensibles ou équipées d'appareils médicaux, est depuis 2011 reconnue « potentiellement cancérigène » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En plus des factures qui gonflent, des disjonctions inopinées et des dérèglements d'appareils électroménagers, de nombreux incendies ont suivi l'installation du Linky, rarement réalisée par des électriciens qualifiés. Et les risques de piratage informatique, voire de sabotage type « black-out » sont bien réels.